

Insertion

Accompagner les parcours

Dans le cadre de sa politique d'insertion, le Département accompagne les allocataires du RSA pour les amener progressivement vers l'emploi. Entre la levée des freins sociaux et la sortie du dispositif d'insertion, le parcours est jalonné d'étapes. L'objectif, au bout du chemin : retrouver une place dans la société.

Nicolas Gauthier, actuellement en contrat d'insertion sur le chantier de réhabilitation du château du Guildo.

Un mercredi d'avril, au château départemental du Guildo, soleil splendide. Presque personne, si ce n'est deux ouvriers, perchés sur l'échafaudage monté sur une tour du château, en cours de restauration. L'un d'eux, Nicolas Gauthier, affiche un large sourire. Il vient d'apprendre en ce début de semaine qu'il travaillerait sur ce chantier jusque fin 2019. Un énorme soulagement pour ce trentenaire, au RSA depuis mai 2016. « Être au RSA, c'est si dur... Arrivé le 15 du mois, une fois que les factures sont payées, on se demande comment on va finir le mois. Avec ce boulot, je vais pouvoir respirer... En plus je travaille dehors, au bord de la mer, dans un cadre magnifique ».

“ Je vais pouvoir respirer...”

Nicolas vient d'entamer un contrat en insertion au sein de l'entreprise ART Construction, chargée de la restauration du château. Il a été mis à disposition par l'entreprise de travail temporaire d'insertion ALTER, qui est l'une des six structures d'insertion par l'activité éco-

nomique des Côtes d'Armor. Il commence à voir le bout du tunnel, après quelques années de vaches maigres. Suite à un accident de scooter qui l'a immobilisé quelque temps, le jeune



vers l'emploi

homme s'est retrouvé au chômage. « Quand je me suis retrouvé au RSA, j'ai eu un rendez-vous avec une assistante sociale de la Maison du Département de Dinan. Elle m'a attribué une aide car j'étais en grande difficulté à cause de factures d'impayés d'énergie. Elle m'a aussi fait des papiers pour que je puisse aller aux Restos du cœur et donné quelques chèques alimentaires, car je me suis retrouvé en galère pour me nourrir, se souvient Nicolas. Puis elle m'a mis en relation avec Mikaël Gouyette, (facilitateur clause d'insertion à la Maison du Département de Dinan - NDLR), à qui j'ai donné mon CV, et qui m'a fait rentrer dans le parcours d'insertion ». Même si chaque parcours est singulier, celui de Nicolas résume bien l'accompagnement du Département auprès des bénéficiaires du RSA dans leur parcours vers l'emploi.

Première étape, le rendez-vous avec un travailleur social

« Lorsqu'une personne se retrouve au RSA, elle bénéficie d'un entretien d'orientation dans une Maison du Département avec un travailleur social qui évalue sa situation, explique Laurence Le Bars, cheffe du service Insertion professionnelle au Département. Si l'allocataire du RSA est en capacité de reprendre un travail, il est orienté vers Pôle Emploi. Mais s'il rencontre trop de difficultés pour aller vers l'emploi, son travailleur social référent lui propose un accompagnement social, en traitant la problématique en collaboration avec les interlocuteurs adéquats ». Cela va de soi, une personne qui se retrouve sans logement ou qui est confrontée à un problème de garde d'enfant, ne peut pas prétendre à un emploi. Le Département va donc agir pour débloquer ces premiers freins en apportant une réponse ciblée, que ce soit par l'attribution d'une aide au logement ou la recherche d'une solution de garde pour son enfant par exemple.

Reprendre confiance pour rebondir

Une fois ces premiers freins levés, les services départementaux peuvent proposer des « actions de remobilisation », au sein d'ateliers d'insertion, pour y effectuer de menus travaux : jardinage, rénovation de petits mobiliers... L'objectif : permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi d'améliorer leur estime de soi, de développer leur autonomie et de bien identifier leurs compétences, avant de s'inscrire dans un projet professionnel. « Se retrouver dans un collectif, respecter des horaires, reprendre confiance... Pour les personnes qui sont restées longtemps sans emploi et se retrouvent en situation d'exclusion sociale, cette première marche est indispensable », poursuit Laurence Le Bars. Deuxième marche, les chantiers d'insertion, qui proposent, à travers des contrats avec des horaires allégés, de rapprocher le salarié de la réalité de l'emploi.

Et dernière marche avant la sortie du dispositif, les entreprises à vocation sociale, pour lesquelles le Département accorde une aide forfaitaire de 2000 € par poste, et qui permettent à des personnes en insertion de travailler dans des conditions professionnelles « classiques », et de se préparer à un emploi pérenne. « Le fil rouge de chaque parcours d'insertion, ce sont les travailleurs

« Le fil rouge, les travailleurs sociaux du Département

sociaux », conclut Laurence Le Bars. Ce sont eux qui accompagnent les personnes, les orientent, les valorisent aussi, pour les remettre sur pied ». Nicolas Gauthier, lui, est tout proche de la sortie du dispositif d'insertion. Après ce contrat, il rêverait de continuer dans la maçonnerie d'art, « comme sur ce chantier du château par exemple ». Et surtout, il voudrait décrocher un CDI, « pour me projeter ailleurs que dans mon petit T1 ».

Stéphanie Prémel

Sylvie Guignard,

Vice-présidente chargée de l'Accompagnement des personnes âgées

« Nous agissons pour lever tous les freins »

« Le Département accompagne des usagers vers l'emploi, mais malheureusement certains publics, avec de lourdes difficultés sociales, sont très éloignés de l'emploi. Pour eux, il est nécessaire de lever tous les freins, que ce soit pour des problématiques de mobilité, de formation, de santé ou de logement, afin de leur donner le dernier coup de pouce avant l'emploi. L'un des facteurs essentiels pour pouvoir se réinsérer et reprendre sa place, c'est la reprise de confiance en soi : l'action des travailleurs sociaux dans ce sens est admirable et indispensable. Pour résumer, en tant que chef de file des solidarités, nous versons le

RSA, mais notre objectif est bien d'accompagner les usagers vers l'emploi, pour une vie meilleure ».



PHOTO THIERRY JEANDOT

Marie-Christine Cotin,

Vice-présidente chargée de l'Insertion et de l'Emploi

« Donner une chance pour l'avenir »

« Pour répondre avec le plus d'efficacité à l'attente des personnes qui souhaitent s'insérer, nous travaillons en collaboration étroite avec de très nombreux acteurs. Nous allons par exemple conventionner avec la cité des Métiers pour tenter de mieux faire coïncider l'offre des entreprises et les demandes, car plus il y aura de personnes à trouver ce qu'elles cherchent professionnellement, moins il y aura d'allocataires du RSA. Le Département met par ailleurs tout en œuvre pour proposer aux usagers un parcours ciblé, personnalisé et efficace, afin d'éviter un temps trop long dans le dispositif d'insertion, et afin d'éviter que nous les retrouvions au RSA à l'issue de leur parcours. Toute notre ambition est d'amener chaque personne en démarche d'insertion vers une sortie positive du dispositif ! »



PHOTO THIERRY JEANDOT

Marie-Christine Cotin (au 1^{er} plan), ici en compagnie de Cordélia Grot, responsable de l'association d'insertion Amisep, en visite dans un atelier d'insertion à Lannion.